

Déclarez vos échanges de biens à l'intérieur de l'union européenne

Renseigner les nouveaux états statistiques (EMEBI) et état fiscal

SUR-MESURE

INTER ENTREPRISE

Objectif de formation

Identifier les mouvements de marchandises relevant de la règlementation sur les états statistiques « EMEBI » et fiscal et les prestations de services de celle sur la DES. Maîtriser les règles pour établir les états EMEBI, l'état fiscal et la DES. Connaitre les règles de TVA sur le e-commerce et l'incidence dans les nouveaux états (EMEBI et fiscal). Connaître les principales difficultés pour éviter les infractions. Télédéclarer de façon pratique sur le site douane.gouv.fr. Contrôler la TVA préremplie dans la déclaration de TVA (CA3)

Programme

La réglementation des opérations intra-communautaires

Les objectifs et règles

Rappel du vocabulaire fiscal et douanier spécifique

Note de référence pour la réponse à l'enquête statistique mensuelle sur les échanges de biens intra-Union européenne (EMEBI) Version du 27 janvier 2023

Le territoire d'application

Les zones concernées et territoires exclus, flux particuliers

Les différents types d'opérations, obligations et moyens d'y satisfaire

Expéditions, introductions, niveaux d'obligations,

Processus de justification des obligations : les documents (facture, preuves de livraison, déclaration de réception)

Prestations de service, opérations triangulaires, VAD Ventes à Distance

Renseigner les réponses aux enquêtes statistiques (EMEBI) et l'état fiscal

Etudes des rubriques des états : réponse à l'enquête statistiques (EMEBI) : expédition et introduction Etat fiscal: uniquement à l'expédition Traitement des retours, des avoirs (...), corrections (nouveaux délais), quasi-import et quasi-export

CA3: renseignement de la TVA intracommunautaire (nouvelle codification)

Ventes à distance (VAD) depuis le 1er juillet 2021

Description du régime

EMEBI et état fiscal dans le cadre du régime de la VAD

Guichet unique (« One-Stop-Shop » - OSS)

Généralisation de l'Autoliquidation de la TVA pour les importations

Contrôler les montants préremplis dans le CA3 « TVA importation »Le CA3 Information ATVAI sur le site de la douane : accéder à l'application, déposer la demande Bordereau des transitaires (représentant en douane)

Introduction à la Déclaration Européenne de Service (DES)

Les points forts de la formation

- Petit groupe qui favorise l'individualisation
- Formation pragmatique et opérationnelle, alternant apports de connaissances, cas pratiques, études de documents et échanges d'expériences

Infos pratiques



😭 Type de formation



Public cible

Direction générale, directeurs(trices) administratifs (tives) financiers, comptables, tous collaborateurs des services financiers, achats, ADV, logistiques, douanes.



Durée

1 Jour dont 7 Heures en centre



Tarif(s) net de taxe

420 € par stagiaire



Adresse

Site de Vannes 6 rue Ella Maillart, PA Laroiseau.

56000 Vannes

https://www.cci-formationbretagne.fr/morbihan

Les conditions d'admission

Prérequis

Aucun pré-requis

Le parcours de formation

Objectifs pédagogiques

Vendre et déclarer des biens et des prestations de services au sein de l'Union européenne. Savoir renseigner les états statistiques EMEBI, et l'état fiscal sur le site de la douane (DEBWEBB 2022). Mettre en œuvre les contrôles obligatoires pour réduire les litiges. Etablir les déclarations de correction. Généralisation de l'autoliquidation de la TVA à l'importation au 01/01/2022

Les sessions

Vannes

Nous contacter

Date et mise à jour des informations : 09/12/2025

Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet www.cci-formation-bretagne.fr



Contacts



EVELYNE KERNIN et Corinne LE DUC

formation.continue@morbihan.cci.fr

CCI Formation Morbihan - Site de Vannes - N° SIRET 1302280900011 - N° d'activité 53351000435

6 rue Ella Maillart,PA Laroiseau, - 56000 Vannes Tél.: 02 97 64 04 54 - formation.continue@morbihan.cci.fr - https://www.cci-formation-bretagne.fr/morbihan

